

## Loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux du 23 juin 2006

### BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND

Société d'investissement à capital variable

Siège social : 4, Rue Robert Stumper

L-2557 Luxembourg

RCS Luxembourg B 27 711

### Notice aux Actionnaires

Edmond de Rothschild (Suisse) SA, représentante en Suisse de BBVA DURBANA INTERNATIONAL FUND (ci-après, la « **Société** »), informe les actionnaires des modifications suivantes apportées au prospectus partiel en relation avec les compartiments offerts en Suisse :

#### 1. Généralités :

- (i) M. Ricardo Gutierrez Jones, M. Eduardo Garcia Hidalgo et M. Ignacio Galar Arrondo ne sont plus administrateurs de la Société de gestion, BBVA ASSET MANAGEMENT S.A., S.G.I.I.C. M. Roberto Vicario Montoya et Mme Carmen Pérez de Muniain Marzana en sont les nouveaux administrateurs (p. 2 du prospectus partiel).
- (ii) L'adresse de BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA, S.A., en qualité de initiateur, a été modifiée comme suit : Plaza de San Nicolas, 4, Bilbao (p. 2 du prospectus partiel).
- (iii) L'indication de BBVA SUIZA, S.A., en qualité de sous-gestionnaire est modifiée comme suit : BBVA, S.A. (p. 3 du prospectus partiel).

#### 2. Restrictions d'investissement :

- (i) Chaque Compartiment peut désormais :
  - détenir des liquidités à titre accessoire (c'est-à-dire des dépôts bancaires à vue, tels que des espèces détenues sur des comptes courants auprès d'une banque accessibles à tout moment) jusqu'à 20% de ses actifs nets, afin de couvrir les paiements courants ou exceptionnels, ou pendant le temps nécessaire pour réinvestir dans des actifs éligibles prévus par l'article 41(1) de la Loi de 2010. Il ne peut être dérogé à cette restriction que pour une durée strictement nécessaire lorsque, en raison de conditions de marché exceptionnellement défavorables, les circonstances l'exigent et que cette dérogation est justifiée au regard des intérêts des investisseurs, par exemple dans des circonstances très graves telles que les attentats du 11 septembre ou la faillite de Lehman Brothers en 2008 (p. 25 du prospectus partiel) ;
  - investir jusqu'au pourcentage de ses actifs nets spécifié dans la fiche du Compartiment concerné, dans des Instruments du Marché Monétaire, des bons du trésor, des dépôts et autres instruments assimilables à des liquidités, ceci afin d'atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables (p. 25 du prospectus partiel).

- (ii) La précision suivante a été apportée à la limite de 10% en cas d'achats de Valeurs Mobilières et d'Instruments du Marché Monétaire d'un même émetteur :  
« *La limite de 10% spécifiée sous (1) (i) ci-dessus sera portée à 25% pour les obligations qui tombent dans la définition d'obligations garanties au sens de l'article 3 (1) de la Directive (UE) 2019/2162 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Novembre 2019 concernant l'émission d'obligations garanties et la surveillance publique des obligations garanties et modifiant les directives 2009/65/CE et 2014/59/UE, et pour certaines obligations émises avant le 8 juillet 2012 émis par des établissements de crédit dont le siège social se trouve dans un Etat Membre et qui sont, de par la loi qui leur est applicable, soumis à une surveillance étatique spéciale dans le but de protéger les détenteurs de ces obligations. En particulier, les sommes provenant de l'émission de ces obligations émises avant le 8 juillet 2022 doivent être investies, conformément à la Loi, dans des actifs qui, durant toute la durée de validité des obligations, couvrent suffisamment les passifs qui en découlent et qui, en cas de défaillance de l'émetteur, sont affectés en priorité au remboursement du capital et au paiement des intérêts courus. Si un Compartiment donné investit plus de 5% de ses actifs en obligations désignées dans ce paragraphe et émis par un seul émetteur, la valeur totale desdits investissements ne pourra pas dépasser 80% des actifs dudit Compartiment.* » (p. 26 du prospectus partiel).

3. Annexe I :

- (i) La mention de la détention de cash ou de liquidités de même type a été supprimée des fiches signalétiques de **tous les compartiments concernés** offerts en Suisse (p. 99, 103, 108, 112 et 117 du prospectus partiel) et a été remplacée comme suit.
- (ii) Les fiches signalétiques des compartiments suivants : **BBVA EUR CORPORATE BOND FUND**, **BBVA MULTI-ASSET MODERATE USD FUND**, **BBVA MULTI-ASSET MODERATE EUR FUND** et **BBVA GLOBAL BOND FUND** précisent sous « 2. Objectif et politique d'investissement » que : « *Le Compartiment peut investir jusqu'à 30% de ses actifs nets dans des Instruments du Marché Monétaire, des bons du trésor, des dépôts et autres instruments assimilables à des liquidités, ceci afin d'atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables.* » (p. 99, 114, 119, 122-123 du prospectus partiel).
- (iii) La fiche signalétique du compartiment **BBVA STABLE OPPORTUNITY FUND** précise sous « 2. Objectif et politique d'investissement » que : « *Le Compartiment peut investir jusqu'à 50% de ses actifs nets dans des Instruments du Marché Monétaire, des bons du trésor, des dépôts et autres instruments assimilables à des liquidités, ceci afin d'atteindre ses objectifs d'investissement, à des fins de trésorerie et/ou en cas de conditions de marché défavorables.* » (p. 104 du prospectus partiel).
- (iv) La fiche signalétique du compartiment **BBVA GLOBAL BEST IDEAS FUND** précise sous « 2. Objectif et politique d'investissement » que : « *Dans des conditions normales de marché, les investissements dans des Instruments du Marché Monétaire, des bons du trésor, des dépôts et autres instruments assimilables à des liquidités et des titres de créances éligibles ne dépasseront pas 40% des actifs nets du Compartiment.* » (p. 108 du prospectus partiel).

4. Annexe II : La mention du distributeur, anciennement BBVA (Suiza) S.A., a été modifiée en : BBVA S.A., et l'indication du siège social du distributeur corrigée en

32/36, Selnaustrasse, 4ème étage, case postale 3930, 8021 Zurich, Suisse (p. 127 du prospectus partiel).

\* \* \*

Le prospectus, les feuilles d'informations de base intitulées « Documents d'informations clés » (PRIIPs KIDs), les statuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société peuvent être obtenus gratuitement et sur simple demande auprès de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. à Genève.

Genève, le 17 avril 2023

Représentant et Service de paiement en Suisse de la Société : Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., rue de Hesse 18, 1204 Genève.